

Elles occupaient des habitations précaires

1 500 familles à la rue



Les habitants des bidonvilles ont été relogés, mais ceux qui occupent des habitations menaçant ruine ont été

délaissés. ©Billel Zehani/Archives Liberté

À trop vouloir s'offrir coûte que coûte le prestige d'une capitale sans habitat précaire, l'État a réussi le pari de convertir des familles entières en SDF.

Le comité SOS expulsion, affilié à la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH), aile Hocine Zehouane, alerte sur un drame. Hakim Salmi, président du comité en question, affirmait hier, lors d'une conférence de presse à Alger, qu'environ 1 500 familles expulsées ou en voie d'expulsion ont été recensées sur le territoire national, dont 700 uniquement dans la capitale.

Et il ne s'agit là que des familles qui se sont rapprochées du comité SOS expulsion, ce qui laisse supposer, aux yeux du conférencier, que leur nombre peut s'avérer beaucoup plus important. La problématique est d'abord d'ordre juridique d'où la question de savoir "comment la justice peut, avec une facilité déconcertante, expulser une famille qui occupe un logement depuis l'indépendance".

Aussi, relève Hakim Salmi, "comment la justice peut-elle ignorer les droits consacrés, en décidant de jeter à la rue des personnes âgées alors que la loi stipule clairement que les personnes âgées de plus de 60 ans bénéficient du droit au maintien sur les lieux, conformément au décret exécutif 507 bis, du 13 mai 2007". Cela, à l'heure où l'État livre massivement des logements sociaux, mais qui ne profitent qu'"aux habitants des bidonvilles", regrette le président du comité SOS expulsion. "L'État doit assumer ses responsabilités vis-à-vis des familles victimes d'expulsions pour les reloger dans les plus brefs délais comme elle le fait avec ceux qui habitent les maisons précaires et les bidonvilles", martèle-t-il, tout en suggérant que l'"État doit aussi intégrer

les familles expulsées ou en voie d'expulsion dans des programmes d'accès au logement social". Et puisque l'État a fait de l'accès au logement l'une des priorités de sa politique sociale, Hakim Salmi ne comprend pas comment la priorité est toujours donnée à ceux qui ont construit anarchiquement et en violation de la loi, alors que les familles qui n'osent pas occuper des caves ou squatter des terrasses d'immeubles sont ignorées, voire condamnées à vivre sans domicile fixe (SDF).

Le conférencier fait d'ailleurs cette observation selon laquelle "pour aspirer à un logement en Algérie, il faut apparemment être un hors-la-loi". Et c'est justement dans le seul souci d'offrir une façade reluisante d'une capitale sans habitat précaire, estime Hakim Salmi, que l'État a converti des familles entières en SDF, parce qu'elles sont expulsées et non pas issues de bidonvilles.

"L'État ne doit pas ignorer que la rue n'est pas un domicile et que les enfants des familles expulsées sont les premiers à payer le prix de l'erreur qui les prive de leurs droits à une vie digne et à l'éducation", avertit-il. Une situation qui, en somme, engendre "divorce et démembrement familial, délinquance et déperdition scolaire, traumatisme psychologique et sentiment de haine envers la société et l'État".

Le conférencier a conclu d'ailleurs sur cet exemple fort édifiant : "Lorsque nous recevons des familles expulsées de leur domicile, leurs enfants nous disent qu'ils détestent la police, c'est-à-dire l'ordre et l'État. Ils ont constamment en tête cette image d'un huissier de justice accompagné de policiers qui viennent les jeter à la rue."

Mehdi Mehenni